



CAP Centrale des Agents Administratifs du Trésor public du 10 mars 2011

L'ordre du jour concernait 18 dossiers de révisions de note et une demande d'intégration d'un agent dans le corps des Agents d'administration.

1 - Révisions de notes :

Après présentation des 18 dossiers :

- 3 relèvements de note à + 0,06,
- 2 relèvements à + 0,02,
- 2 relèvements à + 0,01,
- 1 relèvement de note à -0,01 (note initiale -0,02)

ont été obtenus.

De plus, 2 dossiers ont fait l'objet d'une révision du tableau synoptique.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté pour les relèvements de note et les modifications, excepté pour la note d'alerte où ils ont voté contre car, au vu du dossier, l'agent méritait d'être remis à la note de référence.

2 - Demande d'intégration d'un agent dans le corps des Agents d'administration

Les élus **F.O.-DGFIP** ont voté pour l'intégration de ce collègue.

Les élus **F.O.-DGFIP** :

Claudine GAUTRONNEAU, Corinne TUFFIN, Frédéric COUSIGNE,
Eric LAMART, Christophe RANDOING, Jacques REGNIER

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

Pour la filière fiscale n°DGI :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu